

Délégation "Développement, rayonnement, attractivité du territoire"

Séance du 2 mars 2009

Animation : Philippe Audic, Michel Jouvet



Éléments de synthèse

Cette seconde rencontre de la Délégation était consacrée à :

- La restitution des résultats du questionnaire distribué à l'ensemble des membres
- La validation d'une méthode de travail pour la Délégation

La restitution des résultats du questionnaire

La synthèse complète est jointe en annexe. Elle est disponible en ligne sur le site du Conseil. L'ensemble des réponses fournies peuvent également être obtenues auprès du Secrétariat du Conseil. Cette synthèse permet d'identifier les attentes des membres de la délégation et leurs propositions de travail en même temps qu'une première lecture des atouts de Nantes Métropole pour ses développements actuels et futurs mais aussi des menaces auxquelles elle est confrontée.

La validation d'une méthode de travail pour la Délégation

La démarche de travail proposée s'appuie sur une triple approche

- D'abord, tenir compte des attentes exprimées par les membres à travers le questionnaire. Elles sont variées mais tendent toutes à un objectif commun, celui de porter un regard citoyen sur les facteurs de rayonnement de l'espace de vie
- Ensuite, s'inspirer de la "commande" exprimée par le Président de la Communauté urbaine. Il a invité le Conseil à tracer les grandes lignes d'un projet de territoire qui fasse de Nantes un des grands centres urbains qui compteront dans l'avenir
- Enfin, agir en cohérence avec la démarche d'ensemble du Conseil de développement. Les Délégations ne sont pas cloisonnées entre elles et les réflexions doivent s'interpénétrer.

La démarche de travail proposée et la "crise"

Le surgissement de la crise est un élément nouveau à prendre en compte. Il y a un manque de lisibilité sur ses effets à moyen et long terme.

Dès lors, toute réflexion sur le rayonnement et l'attractivité du territoire doit s'affranchir des schémas de pensée traditionnels et introduire un nouveau questionnement :

- que signifie l'attractivité dans la période qui s'ouvre ?
- quels sont les effets locaux ?
- comment les priorités peuvent-elles se modifier ?
- comment anticiper les effets de cette crise ?

Le Conseil devra orienter sa réflexion en tenant compte de ce nouvel élément qui donne une acuité particulière à la question : " l'attractivité pour qui ? " (voir à ce propos la contribution écrite de Manoel Dialinas).

Sur cette base, deux phases de travail sont proposées :

PHASE 1 : Un état des lieux partagé pour un savoir commun

Les objectifs de cette première phase consisteront à :

- identifier les ressources du territoire
- centrer les réflexions sur le futur
- mieux appréhender le monde nouveau dessiné par la "crise"
- mettre à niveau les membres sur la réalité du territoire en se plaçant dans une perspective ouverte sur l'extérieur

Deux axes de travail principaux sont envisagés :

1- Savoir d'où on part pour imaginer où on va : connaître les ressources, prioriser les réflexions

Il s'agit d'identifier atouts, faiblesses et potentialités à travers à la fois l'écoute des acteurs et le repérage d'un grand nombre d'initiatives locales déjà prises dans divers domaines.

Parmi les acteurs, pouvant être ainsi entendus :

- Philippe AUDIC, co-animateur de la Délégation mais aussi Président du Comité consultatif à l'attractivité internationale de Nantes métropole, spécialiste de la promotion des territoires
- Michel JOUVET, co-animateur de la Délégation, responsable de l'atelier Territoires de l'institut Kervégan
- Denis CAILLE, Directeur Général du développement économique et de l'attractivité internationale de Nantes métropole
- l'ACEL (Association Communautaire de l'Estuaire de la Loire)
- des chefs d'entreprises, des universitaires...

S'agissant des initiatives locales, il en existe un grand nombre à Nantes qui méritent d'être mieux connues et valorisées

- Euradio-nantes
- Derval'humanisme (rencontres européennes –jeunes des quartiers)
- Maison de l'Europe
- Organismes de promotion économique
- Projets culturels de tous ordres (initiatives publiques ou associatives)

2- Se comparer aux autres au plan régional et national

Dans cet esprit, il s'agira de porter un regard sur les autres métropoles françaises, d'abord pour une meilleure connaissance mutuelle mais aussi pour dégager des éléments comparatifs utiles à la réflexion du Conseil.

Il s'agira aussi de prolonger le dialogue déjà engagé entre les Conseils de développement de Rennes et Angers, avec le concours des agences d'urbanisme. Cette démarche permettra aussi de stimuler la démarche politique engagée entre les collectivités.

Pour aborder cette première phase de travail, il est proposé de recourir à la méthode de travail du mini-séminaire de 4 heures qui pourrait se dérouler en semaine de 18h à 22h. Ces séminaires s'organiseraient de la manière suivante :

- une séquence d'introduction (1h-1h30) : ce moment permettrait d'entendre deux ou trois interventions d'ouverture sur le thème retenu
- une séquence de restauration (20-30') : ce serait un moment d'échanges conviviaux
- une séquence de travail en groupes (30-40') : un "brainstorming" constituerait l'occasion de dégager des idées-force à partir des apports des membres eux-mêmes
- une séquence de restitution en commun et de synthèse (1h-1h30)

Cette première phase de travail permettra de définir un questionnement partagé sur les questions-clés qui conditionnent les développements futurs et l'attractivité de Nantes en prenant en compte l'impact de la crise actuelle. Elle a, en conséquence, pour objectif principal d'identifier les quelques thèmes de réflexion prioritaires qui pourraient donner lieu à la constitution de groupes de travail spécifiques.

Le programme à venir de ces séminaires s'établirait comme suit :

- **mercredi 13 mai de 18h à 22h**

Ce premier séminaire serait consacré à un regard sur les autres métropoles françaises, notamment Lille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Marseille. Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.

- **mercredi 24 juin de 18h à 22h**

Cette seconde rencontre serait l'occasion d'entendre les acteurs locaux.

Un troisième séminaire pourrait être organisé à l'automne sur l'analyse des coopérations actuelles et à venir entre Nantes, Rennes et Angers.

PHASE 2 : Des propositions pour l'action

Cette seconde phase aboutira à la production de propositions pour les élus à partir du choix de thématiques de travail ciblées. Celles-ci découleront des premiers séminaires de la Délégation et s'appuieront sur la constitution de groupes de travail thématique définis lors de la phase 1.

D'ici la prochaine séance, chacun est toujours invité à continuer à faire des propositions pour alimenter la réflexion de la Délégation sous la forme de :

- contributions écrites qui seront diffusées auprès des membres du Conseil et mises en ligne
- propositions d'interventions, bibliographies.

En particulier, les membres de la Délégation sont appelés à fournir une contribution sur les initiatives locales qui mériteraient d'être approfondies pour alimenter les réflexions sur toutes les thématiques concernant le développement et l'attractivité de Nantes.